



Chers administrés,

La rentrée des classes à Coulobres s'est bien passée, cette année Mme Fagnoni la Directrice aura en charge 24 élèves (13 CP 11 CM2).

Les autres classes sont à l'école d'Espondeilhan avec laquelle nous sommes en Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Pour ce qui est des vendanges, elles battent leur plein en espérant que le millésime 2024 soit excellent.

Au niveau des projets présentés en début d'année, ils sont toujours à l'état de projets. En effet le principal qui est la pose des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école et de la Médiathèque pour lequel nous avons demandé une subvention à l'état et au Département sera retardé.

Nous avons reçu début septembre la réponse négative de la préfecture qui ne subventionne plus ce genre de projet depuis janvier 2024 (notre dossier a été déposé en janvier 2024 mais instruit seulement en juillet 2024).

Un désengagement de plus de l'Etat envers les collectivités car il faut accélérer la transition énergétique mais aux frais de la commune ! Espérons que le département sera plus généreux. Toutefois, même si nous n'avons pas de subvention, grâce à l'aide de l'agglomération de 50 %, nous maintenons ce projet qui nous fera diminuer nos dépenses de fonctionnement.

En octobre, le réseau d'assainissement des Amazones sera rénové en fonction des devis de l'entreprise BRAULT, nous restaurerons en partie les trottoirs.

Egalement au cours du 3ème trimestre, le bassin qui dessert en eau Coulobres sera réhabilité, intérieur et extérieur.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une bonne rentrée malgré la morosité ambiante du côté de nos gouvernants.

Le Maire, Gérard Boyer

# SOMMAIRE

Mot du maire	Page 1
Sommaire	Page 2
Inauguration du Pech Bellonet	Page 3
Soirée divine	Page 4
Concert école de Musique	Page 5
13 et 14 juillet	Page 6
Médiathèque	Page 7-8
Ecole / Association	Page 9
Communication mairie	Page 10-11
Communication	Page 12
État civil	Page 13
Publicités	Page 14
Numéros utiles	Page 15
Agenda	Page 16

## Prochain évènement

Août  
Décembre

# 2024

**beeMob**   
vient à vous !



NOTRE AGENCE COMMERCIALE MOBILE

**Coulobres**

Place du marché

**le lundi 26/08 de 14h00 à 17h00**  
**les mardis 03/09 - 24/09 - 15/10 - 05/11 - 26/11 - 17/12**  
**de 14h00 à 16h00**

Vous pourrez vous informer et effectuer toutes vos démarches d'achats pour vos titres de transport et abonnements au plus près de chez vous !

Le calendrier des passages dans les communes sur [www.beemob.fr](http://www.beemob.fr)



# Vide Grenier

A COULOBRES

**Dimanche 13 octobre 2024**

**9 h - 16 h**



## Pour rappel

# INAUGURATION DU PECH LE 4 MAI 2024 EN IMAGES

Invitation à L'inauguration  
**SAMEDI 4 MAI 2024**  
De l'Espace de Loisirs  
du Pech Bellonet  
A partir de 11h, visite du Pech  
et Buffet Campagnard à 12h  
offert par la Mairie



## Coulobres

### Le pech Bellonet aménagé a été inauguré

C'est par une météo clémente qu'a eu lieu samedi dernier l'inauguration du pech Bellonet, petite colline de deux hectares située au nord-ouest de Coulobres. Le rendez-vous était prévu à 11 h et c'est presque une centaine de personnes qui se sont présentées sur le lieu de départ d'une visite de l'ensemble de l'aménagement. C'est l'Office national des forêts (ONF) qui a assuré les gros œuvres d'élagage, de la mise en place du mobilier en bois, tables de pique-nique, bancs et belvédère. Un



Le maire a remercié les habitants d'être venus en nombre.

parcours de santé et ses agrès sportifs. Le maire Gérard Boyer a tenu à remercier durant

son discours les différents représentants du Département et de l'agglomération Béziers Méditerranée dont son président Robert Ménard également présent. « Sans les aides financières des différents organismes ce projet n'aurait pas vu le jour, a insisté le maire. Ce site fut pendant très longtemps un domaine privé, la mairie l'a acquis en 2017 et c'est maintenant aux Coulobrais de se l'approprier, de s'y promener et d'en prendre soin ».

► Correspondant Mail Libre

# Soirée divine à Coulobres

Le Samedi 01/06/2024  
à 19h00



## Coulobres

### Une divine soirée partagée dans la bonne humeur

Pari réussi pour cette troisième édition des soirées divines organisée par la mairie. C'est plus d'une centaine de personnes qui au fil de la soirée ont occupé les tables et bancs mis en place sur le boulodrome. Trois domaines locaux présentaient leurs cuvées aux dégustateurs : les caves Molière, les domaines Mi-côte et la Limbarrière. Côté gastronomie Pizza del Tony, the Dinette d'Espoudeuilhan et les coquillages de Perea ont régalé les convives. Les plus tardifs ont profité de la très belle prestation



Une température idéale partagée par les convives.

de Cécilia Cols pour exercer leurs talents de danseurs. La 4<sup>e</sup> édition est déjà dans les dossiers.



# Concert de musique de l'école intercommunale de Servian le 5 juillet 2024

## L'école intercommunale de musique de Servian en tournée



Le big band de l'école a accompagné Maria au chant.

Le traditionnel concert de l'école intercommunale de Servian s'est déroulé au cours d'une très douce soirée estivale sur la place du marché du village.

C'est l'orchestre des débutants qui ouvrait le bal, sous la direction de Jean-Marie Vrech et Loïc Folie, deux des professeurs de l'école. Les apprentis musiciens ont pu démontrer le travail de toute une année et ont été gracieusement applaudis par le public également formé de parents venus encourager leurs progénitures. S'est

ensuivi l'orchestre du Big Band formé de 14 musiciens, principalement des cuivres, qui ont repris des standards de jazz tel que *Blue moon*, *Make me smile* et bien autres.

La gracieuse Maria, chanteuse soliste, a pu faire apprécier son talent vocal à un public tombé sous le charme de ses délicates cordes vocales. Une soirée haute en note et en couleurs. Musiciens et spectateurs ont pu partager leurs émotions autour d'un verre offert par la mairie.

► [Corre](#)



# Fête nationale du 13 juillet 2024



# Cérémonie du 14 juillet 2024



# Médiathèque

A partir de mercredi 18 septembre  
réouverture le mercredi après-midi

**Médiathèque de  
Coulobres**

Pour petits et grands !  
Livres, documentaires, DVD, Presse, Midi Libre,  
jeux...  
Il y a de quoi vous divertir et pour tous les goûts !

 **Lundi 9h30 - 11h30**  
**Mercredi 9h30 - 11h30**  
**14h - 16h**  
**Samedi 9h30 - 11h30**

Tenez-vous informer de nos animations sur notre page  
facebook, site de la commune ou nos flyers

Carte **GRATUITE** pour tous les habitants de  
l'agglomération de Béziers et pour les - de 25 ans

 Médiathèque de Coulobres  
32 grand rue 34290 COULOBRES  
mediatheque@coulobres.fr  
04 67 32 81 77





Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle Bénévole : Eugénie  
Vous aurez le plaisir de la rencontrer les samedis, pendant les vacances scolaires et  
sans doute sur certains ateliers.

\*\*\*\*\*

Nous avons passé une commande de nouveautés, c'est avec  
plaisir que nous vous attendons pour les découvrir



Début Octobre nous allons renouveler le stock semestriel de livres prêtés par le  
Département



Ainsi que le stock de DVD !



Activités petite enfance dans le cadre du festival

## GRANDS ZYEUX P'TITES ZOREILLES

Nous aurons une malle d'atelier Ramadier et Bourgeons à partir du **lundi 7 octobre**.

Des ateliers sur le thème sont prévus **le lundi 21 octobre et le samedi 26 octobre**



Nous accueillerons le spectacle « Paraplu »

Par l'association compagnie de l'Echelle

**Le 23 octobre 2024**

(Informations et réservations à venir prochainement)



Atelier de Noël

Participation aux décorations de la  
médiathèque prévue !

Des ateliers sur le thème de Noël sont  
prévus **les mercredi 11 et 18 Décembre 2024**

(précisions et inscriptions à venir  
prochainement)

# ECOLE de COULOBRES

Fin d'année scolaire avec la traditionnelle remise des livres et calculatrices aux élèves entrant en 6ème



## Des livres et calculatrices offerts aux élèves de CM2



De beaux cadeaux pour les futurs collégiens.

L'année scolaire touchant à sa fin à l'école *Vigne et soleil* de Coulobres, élus et parents d'élèves avaient été conviés à la remise des calculatrices aux élèves du CM2, qui, dès la rentrée scolaire de septembre, vont rejoindre les classes de 6<sup>e</sup> au collège.

Gérard Boyer, maire de Coulobres, et Christophe Llop, maire d'Espondeilhan, se sont acquittés de cette tâche en les félicitant de leur parcours et en leur souhaitant de faire un bon

usage de cet outil pour la rentrée prochaine au collège.

M<sup>me</sup> Fagnoni, directrice de l'école, offrait à chacun d'eux un livre : *L'homme qui plantait des arbres* de Jean Giono en leur souhaitant également de belles vacances avant ce grand saut dans la vie d'un élève.

Un apéritif, préparé et servi par Stéphanie et Virginie, conseillères municipales et déléguées à l'enseignement scolaire a mis un terme à cette rencontre.

► Correspondant Midi Libre : 06 66 69 29 56.

Rentrée des classes  
2024-25



## FOYER RURAL de Coulobres

**L'assemblée générale a eu lieu lundi 2 septembre et les inscriptions restent ouvertes pendant 3 semaines le vendredi de 14h à 15 h à la salle des fêtes.**

**Calendrier des prochaines activités proposées par le Foyer Rural :**

Tous les lundis après-midi, de 14h à 17h, atelier dentelles à la salle des fêtes.  
Tous les vendredis après-midi, de 14h à 17h, Jeux de cartes, (belote, rami, tarot) à la salle des fêtes  
le 2ème mardi du mois : concours de belote  
Prochain évènement : réveillon de la Saint Sylvestre



Comme chaque année, le nettoyage des tables et chaises a été fait.

De plus, la salle a été en partie repeinte cet été. Afin de préserver au maximum la peinture, il est désormais interdit d'afficher, de coller quoi que ce soit **SUR LES MURS**.

Merci de veiller également à ce qu'aucun objet (chaises, tables, etc ..) ne soit en contact direct sur les murs.

Nous vous rappelons que la réservation de la salle des fêtes se fait en mairie le lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 11h uniquement. Les réservations seront effectives seulement à réception du contrat signé et du règlement effectué.



Merci à Mr Simonin qui nous a fait don à la mairie de 2 lauriers roses en pots.

# Trombinoscope Mairie



## Véronique LEROY

Directrice Générale des Services  
RDV possibles les après -midi sur  
demande.



## Alison FERRET

Responsable de la Médiathèque  
Agent du patrimoine  
en charge des services Urbanisme et Etat Civil  
Restauration scolaire

**Pour toutes questions relatives à l'urbanisme et l'état civil  
RDV en mairie les mardis et jeudis matin**



## Valérie GARCIA

Agent technique et administratif  
Accueil du public  
Entretien de locaux  
(salle des fêtes, école, mairie)  
restauration scolaire  
Réservation de la salle des fêtes  
(lundi, mercredi et vendredi matin)



## Daniel SOMPAYRAC

Agent technique  
Agent d'entretien des espaces verts  
et voirie.  
Entretiens divers des équipements et  
locaux publics.

## Ramassage des encombrants

Les demandes se font uniquement par téléphone auprès de Daniel - agent technique -  
au 06.49.73.62.49, qui après avoir vérifié que votre demande concerne bien les  
encombrants prendra RDV avec vous pour venir les enlever à votre domicile et les  
apporter en déchetterie.

Suivez l'activité de votre  
commune et des  
communes  
avoisnantes



COMMUNICATION

## EN TELECHARGEANT l'application **ILLIWAP** sur votre mobile

Le groupe FACEBOOK "**Vivre à Coulobres**" a aujourd'hui  
**332 membres**

[www.facebook.com/groups/vivreacoulobres/](http://www.facebook.com/groups/vivreacoulobres/)



**la Page : Coulobres : pubs, activités ... (213 membres)**

**PERMET DE PUBLIER TOUTES vos publications commerciales sans gêner le groupe. Il suffit d'aller sur le lien qui se trouve à la UNE de la page d'accueil du groupe et créer votre publication.**



### **Le Site Internet de Coulobres évolue**

**Vous pouvez y trouver de nombreuses informations mises à jour régulièrement (comptes-rendus conseil municipal, Bulletins municipaux, école, dates Beemob, infos Sictom etc...)**



**<https://www.coulobres.fr>**

***Pour les artisans et entreprises de Coulobres, n'hésitez pas à nous demander de vous inscrire sur ce site...***

# Ils nous ont quittés en 2024

Le 19 février : M. Daniel HUET

le 17 mars : M.Yves SIBUT

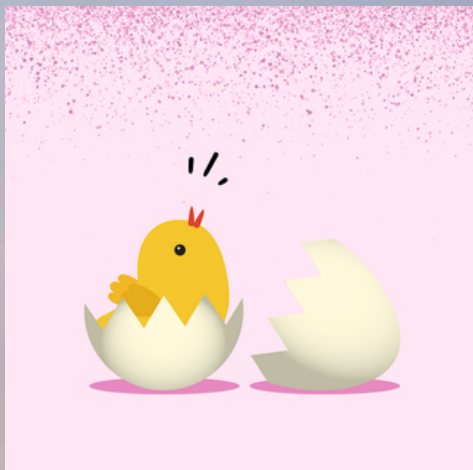
le 03 avril : Mme Angéla GRACIA -SOTO NAVARRO

le 7 mai : Mme Yvette LAUGE

le 19 mai : Mme Virginie MASSON TAIX

le 31 août : Daniel MARQUIER

M.le Maire et le Conseil Municipal présentent  
leurs sincères condoléances aux familles.



## Naissance

Maël ROJI né le 25 janvier 2024

M.le Maire et le Conseil Municipal présentent leurs  
sincères félicitations aux parents.

# PUBLICITES


**CostaRenov**  
specialite renovation 15ans d experience  
carrelage, isolation, placo, peinture  
un travail soigné, de qualité, tarif attractif...  
0631090300  
c.dacosta161@laposte.net

**FL ELEC**  
Frédéric Lachsnay  
Electricité générale :  
Neuf, Rénovation,  
Dépannage  
  
☎ : 0675300365  
✉ : [fred.lachsnay@free.fr](mailto:fred.lachsnay@free.fr) Siret : 889 511 671 00014

NOUVEAU ! Lydia à votre service  
  
**TAXI LYDIA**  
☎ 06 28 77 57 36  
Trajets toutes distances  
7/7 24h/24h  
Transport Gares - Aéroport - Courses - Travail  
Réservations / Darts  
Véhicule 7 Places tout confort  
✉ [taxilydiap@gmail.com](mailto:taxilydiap@gmail.com)  
Certificat de  
rattachement : Cadobres  
ADS n°1

artisan  maçon  
**Cavallés Fils**  
Tél: 06.28.93.47.20  
27 Av. de Servian - 34290 COULOBRES / [cavallesdavid09@gmail.com](mailto:cavallesdavid09@gmail.com)

Programme ICOPE : test simple en  
10 minutes sur le site :  
[icopebot.botdesign.net](http://icopebot.botdesign.net)

 **PRÉSENCE VERTE SERVICES**  
Plateforme téléphonique :  
**04.99.74.37.00**  
**SERVICES A DOMICILE**  
 34

J'ai 60 ans et +  
Je préserve ma santé !  
  
ICOPE  
MONITOR  
Innovation au service  
du bien vieillir  
Avec le programme ICOPE  
je fais le point sur mes capacités :  
● Vision ● Nutrition  
● Audition ● Humeur  
● Mémoire ● Mobilité

## INFORMATION DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

La prise de rendez-vous pour les réceptions en mairie de Servian doit s'effectuer comme suit :  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h / 14h à 17h

Email : [antoine.albanese@conciliateurdejustice.fr](mailto:antoine.albanese@conciliateurdejustice.fr)  
ou par téléphone 07.89.89.27.96



**RETENUES HIVERNALES** : Nous tenons à votre disposition en mairie le fascicule sur l'étude de faisabilité 2022-2024 avec la foire aux questions. Vous pouvez également scanner le QR code.

## Numéros utiles

### MAIRIE

2 place de l'horloge  
Tél 04.67.39.03.79

**Accueil du public :**  
Lundi au vendredi de 9 h à 12 h  
Possibilité de prendre RDV hors plage  
horaire.

Mail : [mairie@coulobres.fr](mailto:mairie@coulobres.fr)  
site internet : <https://www.coulobres.fr>

Employé communal :  
06.49.73.62.49

### Médiathèque

32 Grand Rue  
Tél : 04.67.32.81.72

mail : [mediatheque@coulobres.fr](mailto:mediatheque@coulobres.fr)

Facebook : mediathèque de  
Coulobres

### Dépannages Réseaux communaux

Suez : 09.77.40.84.08  
Gaz : 08.00.47.33.33  
Electricité : 08.11.01.02.12

CCAS Coulobres : 04.67.39.03.79

**N° DE LA FOURRIERE : 04.67.31.14.03**

Syndicat du Syndicat mixte des Eaux de la Vallée de  
l'Hérault

Tél : 04.67.25.28.29

Site Internet : [smevh@smevh.fr](mailto:smevh@smevh.fr)



Application : **Guide du tri** à  
télécharger en indiquant votre  
commune

### DECHETTERIE ALIGNAN DU VENT

Route d'Abeilhan  
34290 ALIGNAN DU VENT  
Tél : 06.76.49.94.46

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi

8 h 30 - 11 h 45  
14 h 00 - 17 h 15

### COLLECTE DU SICTOM

**Bac vert** : Jeudi

**Bac Jaune** : Samedi

Tél : 04.67.98.45.83

## Dépôt sauvage d'ordures ménagères : que dit la loi ?

**" Déchets sauvages : jusqu'à 75 000 € d'amende !**

**Tous les dépôts de déchets ne respectant pas les conditions de remise réglementairement fixées peuvent être sanctionnés. À titre d'exemple, déposer un sac poubelle dans un container de déchets en verre, peut exposer, à l'instar d'un dépôt de déchets devant les grilles d'une déchetterie, au paiement d'une amende forfaitaire de 35 € (75 € si elle n'est pas payée dans les 45 jours) et, faute de paiement, à une amende pouvant aller jusqu'à 150 €.**

**Selon le type déchet et la façon dont il est sauvagement déposé, le détenteur ou producteur de celui-ci peut être sanctionné, soit par une contravention allant de la 1re à la 4e classe, soit d'une peine d'emprisonnement de deux ans, accompagnée d'une amende de 75 000 €".**

## AGENDA 2024 / DEBUT 2025

- **Dimanche 13 octobre 2024 : Vide-grenier (9 h - 16 h)**
- **Vendredi 13 décembre 2024 : Chorale de Noël**
- **Vendredi 10 janvier 2025 : Voeux du maire à 18 h 30**



*Un petit geste pour la planète*

**Afin de limiter le papier et protéger l'environnement, merci de nous faire savoir si vous êtes d'accord pour recevoir votre bulletin municipal sur votre adresse mail.**

**Dans ce cas, merci de nous la communiquer directement sur le mail suivant:**

**[mairie@coulobres.fr](mailto:mairie@coulobres.fr)**

**ou par téléphone au 04.67.39.03.79 (9h-12h)**

